

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 25 septembre 2018 vers les 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire

Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents

Monsieur Luc Gaudreault, commissaire

Madame Line Lecours, commissaire

Madame Patricia Pépin, commissaire

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Est aussi présent, monsieur Jean-François Gamache, directeur du Service du secrétariat général

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 9 0918 :

Madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0918-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION CE 10 0918 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 28 août 2018 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0918-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

Aucun sujet.

4. Demandes d'aide ou de contribution financière

RÉSOLUTION CE 11 0918 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la *Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire*;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0918-03.

Adoptée à l'unanimité.

5. Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 12 0918 :

Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE, vers les 18 h 45, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE



Président(e)



Secrétaire